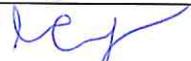
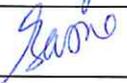
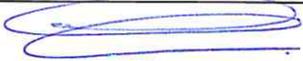
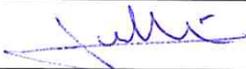
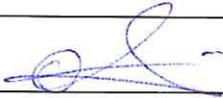
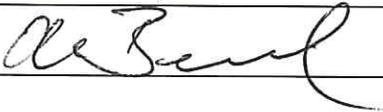


ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER

Conseil d'école du 30 mars 2023 à 19h30
(2A, rue de l'Alumnat – grande salle)

Participants :

M. Sohler (maire)	
Mme Ruhlmann (adj. aff. scolaires)	
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	
Mme Voisin	
Mme Meyer	
Mme Basso	
Mme Barbey	
Mme Sapriel	
M. Heideier	
Mme Bathelmebs	
Mme Munsch	
Mme Roussel (ZIL rempl.)	
Mme Reinders Anais (AESH)	Excusée
Mme Zehner Elsa (AESH)	Excusée
M. DISTEL Hervé	
Mme HERTH Nathalie	
Mme REMARCK Caroline	
Mme BECKER Marie	
Mme BLOT Claire	

Mme GUILLEMIN Fany	
Mme LOTA Mélanie	
Mme COUCHOT Cynthia	
Mr. BAUER Alexandre	
Mme FUHRMANN Sandrine	
Mme FREY Marilyne	
Mme ADONIS Pascale	
Mr LACOMBE Régis	
Mr BERZEL Christoph	
Mme Duvernoy Emilie (périscolaire)	

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du CE du 1^{er} trimestre
2. La sécurité et la lutte contre le harcèlement à l'école
3. Points relevant des collectivités (municipalité et communauté des communes)
4. Fonctionnement des classes, de l'école (points évoqués par les parents)
5. Projets réalisés et à venir dans les classes
6. Organisation fête de fin d'année

Ouverture du conseil par Mr Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.
Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme Couchot sera secrétaire de séance.

Sont excusé(e)s : Mme l'inspectrice, Mr Sohler, Mme Roussel, Mme Reinders, Mme Zehner.

Mr Heideier propose un tour de table.

Mme Brehat (AESH) est partie à la retraite le 31 janvier.

Mme Feuerstein (AESH) a été nommée en remplacement de Mme Brehat mi janvier. Elle a été nommée dans une autre école le 16 mars.

Depuis, Mme Reinders (AESH) a été nommée temporairement dans notre école. Elle y travaille tous les matins jusqu'à nouvel ordre.

Mme Zehner (AESH) est dans notre école les lundis et mardis matins et le jeudi après-midi.

Bilan de la situation des AESH : nous disposons à peine d'un poste plein alors que nous devrions avoir 2 postes pleins.

1. Approbation du compte rendu du CE du 1^{er} trimestre

Le compte rendu de la réunion du C.E. du 20 octobre 2022 rédigé par Mme Voisin a été :

- envoyé aux représentants des parents d'élèves
- publié sur le site web de l'école.

Un mot a été distribué à tous les élèves informant leurs parents de la disponibilité du compte rendu sur le site ou sur papier sur simple demande.

Le président du conseil appelle l'assemblée au vote d'approbation.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'approbation est votée à l'unanimité.

2. La sécurité, santé et lutte contre le harcèlement à l'école

3 exercices règlementaires ont été effectués depuis le dernier C.E.

Exercice incendie du 3 février 2023

Exercice PPMS AI avec fuite vers un lieu de repli du 7 novembre 2022

Exercice PPMS RM avec confinement du 8 décembre 2022

L'exercice incendie a mis en évidence l'adresse erronée en possession du SDIS (ancienne adresse de l'école). La MAJ a été faite.

RAS pour les autres exercices effectués.

Permanence infirmière scolaire :

Mme Raucher, infirmière scolaire du secteur tient une permanence dans notre école tous les 1ers jeudis travaillés du mois de 8h à 11h30.

Elle se tient à disposition des élèves ou des parents qui souhaitent la rencontrer. Elle propose son accompagnement pour permettre aux enfants d'évoluer dans les meilleures conditions.

Mme Raucher est joignable par mail : francoise.rauscher@ac-strasbourg.fr

Goûter des élèves :

Le discours officiel, études nutritionnelles à l'appui, tend depuis quelques années déjà à mettre fin au goûter à l'école.

En parallèle, nous constatons dans la cour, une augmentation des goûters de qualité nutritionnelle discutable (Chips, Kinder.. , ...).

Les enseignants proposent, en concertation avec les parents élus, de mener des actions pédagogiques envers les élèves et les parents pour tendre à plus ou moins long terme, vers la fin du goûter à l'école et le renforcement du petit déjeuner.

Les parents délégués sont d'avis d'orienter les gouters mais pas de les interdire. Ils suggèrent de poursuivre les pratiques déjà mises en place à l'école maternelle à savoir de proposer aux élèves et aux parents de fournir des fruits et légumes en guise de collation. Les enseignants sont favorables à cette proposition et à sa mise en place dès le retour des congés début mai.

Le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) :

Tous les enseignants de l'école ont été formés à la MPP (méthode de la préoccupation partagée) dans le cadre de ce programme.

Un protocole de traitement des cas de harcèlement ainsi qu'un plan de prévention a été établi (Cf en annexe).

En date du 6 février tous les parents d'élèves ont été informés par mail de la mise en place de ces dispositifs.

Depuis septembre, 3 dossiers ont été ouverts :

Après analyse de la situation : deux cas ne relevaient pas de l'intimidation ou du harcèlement et un cas a fait l'objet d'un suivi.

3. Points relevant des collectivités

Le directeur laisse la parole à Mme Ruhlmann représentante de la mairie pour répondre aux parents sur les divers points.

L'organisation du service minimum d'accueil en cas de grève des enseignants n'est plus assuré depuis quelques temps. Quelles en sont les raisons ?

Pour rappel, les enseignants et les employés de mairie ont le droit de faire grève. Si les employés de mairie sont en grève, la mairie n'est pas en mesure de fournir le personnel nécessaire à la prise en charge des élèves. Au niveau du conseil municipal, beaucoup d'élus ont encore une activité professionnelle et ne souhaite pas prendre congés pour assurer la surveillance des élèves qui se présenteraient. Aucune solution n'est trouvée et proposée.

L'APC reste impossible pour les élèves qui sont gardés par le périscolaire.

L'OPAL a été contacté et explique qu'elle n'a pas les moyens de détacher 2 personnes pour récupérer les élèves ayant APC. Mme Ruhlmann va voir avec l'OPAL s'il est possible que les élèves ayant APC puisse être pris en charge dans le groupe qui reste dans l'enceinte de l'école ce qui permettrait aux enseignants de remettre les élèves aux animateurs présents dans l'école.

Le carrefour entre la rue Saint Wolfgang et la rue du Giessen est très accidentogène. Il faudrait prévoir un système obligeant les conducteurs à ralentir. Est-ce envisageable ? Les parents délégués demandent s'il est possible de mettre en place des poteaux afin que les enfants soient en sécurité.

Mme Ruhlmann va demander à son collègue élu en charge de la voirie de se rendre sur place accompagné de M. Berzel, parent d'élève pour voir ce qu'il est possible de faire.

4. Fonctionnement des classes, de l'école (points évoqués par les parents)

A noter la création d'un dispositif ULIS (Unité Localisée d'Insertion Scolaire destinée aux élèves en situation de handicap) à la rentrée scolaire de septembre 2023 (notification officielle en cours).

- Le double niveau CP / CE2bi ne semble pas adapté et peut mettre certains élèves en difficulté. En effet, les enfants sont souvent laissés en autonomie et l'auto-correction n'est pas revue.

Pour rappel réglementaire : l'organisation des classes relève du directeur d'école après avis du conseil des maîtres.

Les effectifs sont tels que les classes ne peuvent échapper au double niveau.

L'alternative au CP-CE2bi et CE1bi aurait été une classe de CP-CE1bi et une autre de CE1-CE2bi, donc 2 classes à double niveau.

Certes une classe à double niveau est plus complexe à gérer mais a aussi certains avantages pour les élèves.

Concernant la gestion de la classe, les enseignants invitent les parents à se rapprocher d'eux pour échanger quant à la méthode et aux supports utilisés.

- Comment fonctionne l'inscription à l'aide aux devoirs ? Cette inscription se fait-elle uniquement sur proposition de l'enseignant ? Quels sont les critères de choix ?

Rappel : l'aide aux devoirs est une activité de la MJC et est organisée par le directeur sur avis du conseil des maîtres.

L'organisation est arrêtée pour chaque période et le nombre d'élèves et les dates sont programmés en fonction des disponibilités des bénévoles.

Au passage nous pouvons remercier mesdames Siebold, Boileau, Gunther et Jeanroy bénévoles pour cette activité.

Les maîtres proposent cette aide à des élèves en difficulté, pour lesquels on constate un manque d'efficacité de travail individuel à la maison.

Dans certains rares cas, des parents prennent contact avec les enseignants à ce sujet.

- Connait-on déjà le nombre d'élève pour l'année prochaine ? Si oui, avez-vous déjà une idée de la répartition dans les classes ?

Il est encore un peu tôt pour faire des projections mais l'effectif global devrait grossièrement rester stable.

Il y a certes plus de départs au CM2 (env. 30) que d'arrivée au CP (env. 27) mais de nouveaux élèves sont attendus pour l'ULIS (en attente de notification officielle).

- Est-il possible de prévenir le plus tôt possible si un enseignant est absent, ce qui permettrait aux parents de s'organiser en amont ?

Rappel des étapes en cas d'absence d'un enseignant :

1. L'enseignant informe l'inspection et le directeur de son absence.
2. L'inspection informe le directeur du remplacement ou non remplacement de l'enseignant.
3. Le directeur informe les parents de la situation.

Au final, Le directeur doit attendre le retour de l'inspection pour savoir si l'enseignant est remplacé ou pas avant d'informer les parents des conditions d'accueil des élèves.

Exemple d'une situation : collègue malade ou accident samedi soir. L'ien se prononcera lundi matin souvent après 8h s'il y aura remplacement ou pas.

- Existe-t-il des différences de niveau entre les classes de même catégorie (cas des CE1/CE2 et CE2/CM1 par exemple) ? Si oui, une harmonisation entre les classes d'un même niveau est-elle prévue ?

La composition des classes n'a pas été faite selon le niveau des élèves mais selon l'ordre alphabétique. Certains cas de fratrie ont échappé à cette règle pour préserver le climat de la cellule familiale.

Globalement, il n'y a pas de différence de niveau significative entre des groupes de même niveau. Chaque groupe de même niveau suit le programme fixé par l'E.N. mais pas forcément avec une même temporalité.

- Lors des récréations, certaines classes en double niveau sont de fait séparées. Est-il possible de prévoir des récréations "remaniées" de temps en temps afin de permettre aux enfants des classes concernées de passer certaines récréations ensemble ?

Nous avons évoqué cette problématique lors de l'organisation des récréations.

Nous comprenons que quelques élèves puissent être frustrés mais l'organisation de la sécurité est prédominante dans ce cas.

Outre les 30 min de récréation par jour, il y a les 20 min d'accueil où tous les élèves sont libres d'aller dans la zone souhaitée.

5. Projets réalisés et à venir

Information sur les transports des élèves en bus :

Cette année les coûts des transports ont flambé. Pour exemple un transport pour la piscine a passé de 83 à 123 euros. Un transport pour aller au cinéma de Sélestat a passé de 60 à 185 euros.

Il était prévu cette année de faire découvrir aux élèves les Vosges en hiver puis en été. 3 sorties ont été annulées et d'autres déplacées par manque de disponibilité de bus.

Les projets communs :

2 déc : participation au téléthon. (pour tous les élèves)

15-16 déc : fabrication et dégustation de bredeles organisées par les enseignants + chocolat chaud organisé par les parents

10 janv : après-midi atelier jeux mathématiques pour le cycle 2 et cycle 3

12 janv : après-midi atelier jeux mathématiques pour le cycle 2

23-27 janv : intervention d'un animateur du SMICTOM dans chaque classe pour la nouvelle doctrine de tri

10 fév : dégustation de crêpes réalisées par les parents pour tous les élèves

6-18 mars : course aux nombres.

9 mars : visite d'Emmaüs pour les élèves de cycle 3

15 mars : répétition de la chorale avec des invités de l'EHPAD

CM1-CM2 monolingue :

Passé :

- Ecole et cinéma 24 janv
- Début mars : aménagement du potager + semis de fleurs, de tomates, de basilic.

A venir :

- 9 mai : école et cinéma
- 30 mai : rando zone du Hohneck
- 1 juin : permis vélo
- 6 juin : tournoi de handball à DLV (à confirmer)

CM1-CM2 bilingue :

Passé : sortie en Allemagne au théâtre (concerne toutes les classes bilingues)

A venir : rando zone du Hohneck

permis vélo

tournoi de handball à DLV

école et cinéma

CP-CE2 bilingue : sortie au Musée

CE1 Bilingue : permis piéton et handball

CE2-CM1 monolingue :

A venir :

- 6 juin : école et cinéma
- 30 mai : tournoi de handball (à confirmer)
- Avril : permis vélo et potager
- 15 mai : sortie chez les correspondants
- 13 juin : rando

CP-CE1 et CE1-CE2

Passé : 2 sorties au cinéma, visite du musée Wurth, cavalcade et chant à l'école maternelle

A venir :

- 6 avril : Elsässputz
- potager, handball, intervention sur les papillons par la maison de la nature et sortie à la volerie des aigles

Petite remarque générale par classe :

CM1-CM2 mono :

Vitesse de travail et de progression lente pour les 4 premiers mois, la cadence va augmenter sérieusement pour les mois à venir.

CE2-CM1 mono :

Démarrage plus ou moins lent selon les jours ; de beaux progrès au niveau de la prise des habitudes et de l'apprentissage. Encore un manque d'attention de la part de certains élèves et le manque occasionnel de matériel parasite le bon déroulement des séances.

CE1-CE2 mono : Chacun a bien progressé à son rythme. Les élèves du CE2 ont « un fort tempérament » ; quelques élèves de CE1 sont en difficultés ; beaucoup de temps perdu à cause des trousse non complètes, des leçons non apprises et des mots non signés.

CP-CE1 mono : quelques élèves sont bien « agités » ce qui implique une obligation de recadrer et de rappel des règles assez fréquent surtout pour les CP. Les 2 niveaux avancent bien dans le programme.

CM1-CM2bi : La classe a bien progressé. Il serait bien que les élèves soient plus attentifs et augmentent la participation notamment sur la partie allemande. Un souci est rencontré au niveau de la disponibilité des parents pour encadrer les sorties scolaires.

M. Heideier précise que l'attitude de certains élèves de cette classe n'encourage pas l'enseignante à organiser des sorties scolaires.

CE1 bi : Le groupe est pratiqué depuis 2 ans maintenant. Les règles sont bien respectées et la classe travaille bien.

CP-CE2 bi : Belle évolution de la classe et une vraie amitié s'est développé entre les élèves. Les CP comprennent de mieux en mieux les règles et le fonctionnement des temps en autonomie. Un tableau de comportement a été mis en place. La classe est en progrès.

6. Organisation fête de fin d'année

Le sujet a été abordé en conseil des maîtres et demandé par les parents.

Après concertation, une fête de fin d'année sera organisée sous forme de concert de la chorale de l'école mardi 4 juillet à l'église de Scherwiller à 18h30.

Un groupe de travail sera mis en place dès le mois de mai pour finaliser l'organisation de la partie restauration après le concert.

La séance a été clôturée à 21h30

Le président :
M. Heideier



La secrétaire :
Mme COUCHOT



Membre du conseil :

